



Projections de population La décroissance démographique martiniquaise s'amplifierait à l'horizon 2030

Si les tendances démographiques récentes observées se prolongent, la Martinique compterait 339 000 habitants en 2030, soit 47 000 de moins qu'en 2013. Cette décroissance de la population serait principalement due au solde naturel qui deviendrait négatif, les naissances ne compensant plus les décès. Le vieillissement de la population en est l'acteur principal. Une autre conséquence serait la contraction du déficit migratoire durant cette période.

Christiane Millet

En 2013, la Martinique compte 385 543 habitants. Si l'on prolonge les tendances nationales récentes en matière de fécondité, de mortalité et de migrations externes, elle en compterait 339 000 à horizon 2030. La décroissance démographique ne concernerait pas seulement la Martinique mais aussi la Guadeloupe, même si pour cette dernière le recul serait moins important : la baisse de la population serait de 12 % en Martinique et de 8 % en Guadeloupe entre 2013 et 2030. La Guyane continuerait de connaître un dynamisme démographique avec une hausse de la population proche de 30 % sur la période. En France hexagonale, la croissance serait de 7 %.

Les trois composantes de la variation du nombre d'habitants sont la fécondité, l'espérance de vie et les migrations. Si l'on modifie les hypothèses d'évolution du nombre de naissances, de décès et de migrations, cela produit des scénarios alternatifs qui permettent de nuancer les projections de la population (*encadré*). Ainsi, si l'on applique le scénario dit « population jeune » et celui dit « population âgée », la population martiniquaise serait comprise entre 365 000 et 322 000 habitants. Néanmoins, quel que soit le scénario retenu, le déclin démographique à horizon 2030 serait confirmé.

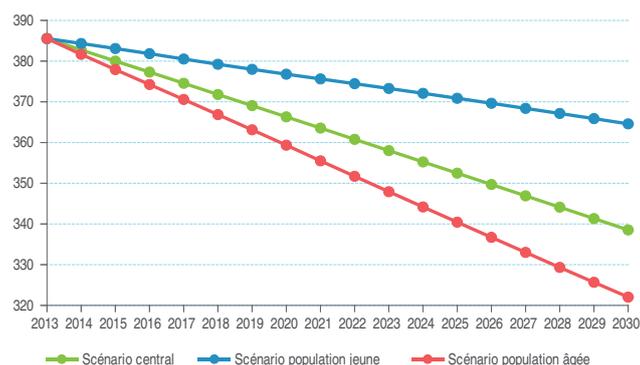
Un déficit naturel de plus en plus prégnant

La décroissance démographique de la Martinique s'expliquerait principalement par la contraction très forte de son solde naturel (*définitions*) qui deviendrait négatif. En 2013

on compte 1,5 naissances pour un décès. À partir de 2023, les naissances ne compenseraient plus les décès et ce phénomène s'amplifierait jusqu'en 2030 avec 0,7 naissance pour un décès. Le recul du taux de fécondité observé depuis plusieurs années et des départs des jeunes et de couples de jeunes actifs hors de la région abaissent de façon mécanique le nombre de femmes en âge de procréer. Cette situation devrait se poursuivre dans les années à venir. Parallèlement, le vieillissement de la population induit un nombre de décès en augmentation.

1 Décroissance démographique

Évolution de la population entre 2013 et 2030 en Martinique (en millier)



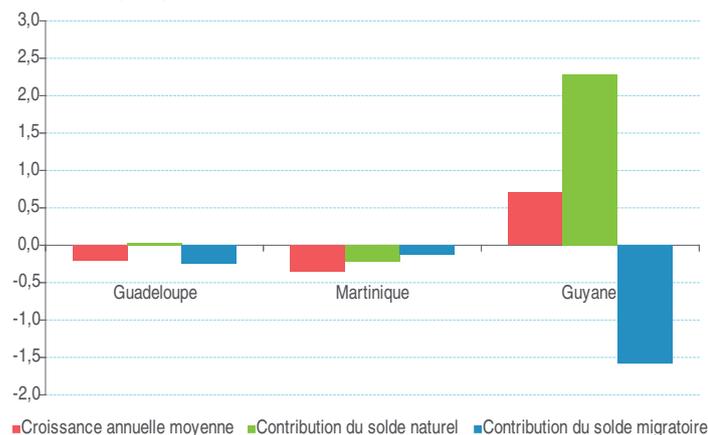
Source : Insee, Omphale 2017.

Poursuite du vieillissement de la population

Territoire vieillissant, la Martinique n'inverserait pas cette tendance d'ici 2030 et le vieillissement de sa population se poursuivrait. En 2013, la Martinique compte 124 seniors pour 100 jeunes. Cette proportion passerait à 167 seniors pour 100 jeunes. En 2030, un tiers de la population martiniquaise aurait 65 ans ou plus. Concernant les seniors, l'augmentation la plus importante concernerait les personnes âgées de 65 et 74 ans : l'évolution de cette tranche d'âge est trois fois supérieure à celle des 75 ans et plus. À l'opposé, les jeunes de moins de vingt ans verraient leur nombre diminuer de 19 %.

2 Décroissance démographique due à un solde naturel négatif

Contribution des soldes naturel et migratoire au taux de croissance annuel moyen entre 2013 et 2030 (en %)



Source : Insee, Omphale 2017.

Contraction du déficit migratoire d'ici 2030

Depuis le début des années 1990, la Martinique enregistre un solde migratoire négatif, avec une accélération notable au milieu des années 2000 et jusqu'en 2013. À partir de 2014, le déficit migratoire s'atténuerait d'ici 2030. Cette contraction notable ne permettrait pas à la Martinique d'avoir un solde migratoire positif mais permettrait de diviser par deux son déficit migratoire. Quelle que soit la période observée, le déficit migratoire est essentiellement dû aux départs des jeunes pour poursuivre leurs études et/ou trouver un premier emploi. En 2030, ce serait encore les jeunes et les jeunes actifs et actives qui quitteraient le territoire martiniquais. La diminution de cette tranche d'âge baisserait mécaniquement le nombre des départs. Les régions d'échange privilégiées seraient toujours l'Île-de-France, l'Occitanie, la Nouvelle-Aquitaine, l'Auvergne-Rhône-Alpes et la Guadeloupe.

Le modèle Omphale et les scénarios démographiques

Le modèle Omphale et les scénarios démographiques

Ces projections démographiques locales 2013-2030 présentées dans cette étude représentent une déclinaison des projections France entière diffusées par l'Insee (*Pour en savoir plus*).

Le modèle Omphale permet de réaliser des projections infra nationales en projetant d'année en année les pyramides des âges des différents territoires. L'évolution de la population par sexe et âge repose sur des hypothèses d'évolution de trois composantes : la fécondité, la mortalité et les migrations (flux internes à la France et solde migratoire avec l'étranger). Ces hypothèses d'évolution sont appliquées aux quotients observés initialement sur la zone d'étude. Les hypothèses d'évolution formulées sont réunies au sein d'un scénario démographique. Le **scénario central** reproduit les différentes tendances observées sur le passé récent : solde migratoire national avec l'étranger de + 70 000 par an, fécondité stable et évolution de la mortalité parallèle à la tendance nationale.

Les scénarios « **population jeune** » et « **population âgée** » se conçoivent comme des modulations appliquées aux dernières tendances observées, en modifiant l'hypothèse d'évolution d'une ou de plusieurs composantes :

- le scénario « **population jeune** » combine les hypothèses hautes de fécondité et de migrations avec l'étranger à l'hypothèse basse d'espérance de vie. La population serait mécaniquement plus jeune.

- le scénario « **population âgée** » combine les hypothèses basses de fécondité et de migrations avec l'étranger à l'hypothèse haute d'espérance de vie. L'accroissement de population serait moins marqué que dans le scénario central et conformément aux hypothèses, le vieillissement serait accentué.

Les projections ne doivent pas être assimilées à des prévisions : les hypothèses retenues ne sont pas probabilisées. Omphale est un modèle déterministe qui n'a pas prétention à prévoir les évolutions futures ou à anticiper d'éventuelles ruptures de tendance liées à des changements de comportement. Il met simplement en évidence une évolution future possible parmi d'autres, conditionnée par la réalisation d'un scénario donné. Aucune probabilité n'est affectée à ce scénario spécifique. Il convient donc toujours d'interpréter les résultats en termes de simulation : « Si les hypothèses du scénario démographique se réalisaient à l'avenir, l'évolution démographique pourrait être envisagée de cette manière ».

Définitions

Le **solde naturel** (ou accroissement naturel ou excédent naturel de population) est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. Les mots « excédent » ou « accroissement » sont justifiés par le fait, qu'en général, le nombre de naissances est supérieur à celui des décès. Mais l'inverse peut se produire, et le solde naturel est alors négatif.

Le **solde migratoire** est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année. Un solde migratoire négatif est appelé déficit migratoire.

Service territorial de Martinique
Centre Delgrès
Les Hauts de Dillon
97262 Fort-De-France Cedex

Directeur de la publication :
Yves CALDERINI

Rédacteur en chef :
Béatrice CÉLESTE

Mise en page :
Maud TANTIN MACHECLER

ISSN : 2417-0798
© Insee 2017

Pour en savoir plus

- « La décroissance démographique de la Guadeloupe se poursuivrait jusqu'en 2030 », Insee Flash Guadeloupe n° 65, juin 2017.
- « Une croissance démographique particulièrement vigoureuse en Guyane à l'horizon 2030 », Insee Flash Guyane n° 65, juin 2017.
- « Projections de population à l'horizon 2070 : deux fois plus de personnes de 75 ans ou plus qu'en 2013 », Insee Première n° 1619, novembre 2016.
- « D'ici 2050, la population augmenterait dans toutes les régions de métropole », Insee Première n° 1652, juin 2017.

